



Direction du Secrétariat Général

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DES DEUX-SÈVRES

VILLE DE NIORT

Arrêté n° 2023-807

**ABROGATION DE L'ARRÊTÉ DE DÉLÉGATION DE
SIGNATURE ET DE FONCTIONS D'OFFICIER D'ÉTAT CIVIL -
Madame Emmanuelle RICHARD**

Le Maire de la Ville de Niort ;

Vu les articles L.2122-30 et L.2122-32, R.2122-8 et R.2122-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'article 34-1 du Code Civil ;

Vu l'arrêté en date du 26 mai 2020 accordant délégation de signature et de fonction à Madame Emmanuelle RICHARD ;

Considérant que Madame Emmanuelle RICHARD a changé de poste et qu'elle n'exerce plus de fonctions en matière d'État civil ;

ARRÊTE

Art. 1 – l'arrêté sus visé en date du 26 mai 2020 accordant délégation de signature et de fonction à Madame Emmanuelle RICHARD, agent de la Direction Accueil et Formalités Citoyennes, est abrogé.

Art. 2 – copie du présent arrêté sera transmise au Préfet du Département des Deux-Sèvres, publiée et notifiée à l'intéressée.

Fait en Mairie à Niort, le 30/10/2023

Le Maire de Niort,

Signé

Jérôme BALOGÉ